



L Aiglon - 42 avenue de la Grande Armée
75017 Paris
Tél. : 01 58 05 22 90
Fax : 01 58 05 22 91

FEHAP

Association régie par la Loi 1901
179 rue de Lourmel
75015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux membres de la fédération,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEHAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADMINISTRATEURS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Cannet, le 10 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

EXCO ET ASSOCIES



PATRICK AUMERAS

FEHAP

Bilan et Resultat Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

édité le 13/05/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 367 219	1 191 549	175 670	1,40	170 286	1,32
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	574 333		574 333	4,58	574 333	4,46
. Constructions	5 562 669	1 871 181	3 691 488	29,46	3 807 578	29,54
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	550 985	546 324	4 660	0,04	38 813	0,30
. Autres immobilisations corporelles	2 204 966	1 941 689	263 277	2,10	231 828	1,80
. Immobilisations corporelles en cours	234 897		234 897	1,87		
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés	4 899 373		4 899 373	39,10	5 833 305	45,25
. Prêts	311 789		311 789	2,49	289 034	2,24
. Autres	20 707		20 707	0,17	20 707	0,16
TOTAL (I)	15 726 937	5 550 744	10 176 193	81,22	10 965 884	85,07
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	76 123		76 123	0,61	23 609	0,18
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 120 517	216 295	904 222	7,22	982 832	7,62
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	667 447		667 447	5,33	126 434	0,98
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	556 668		556 668	4,44	669 777	5,20
Charges constatées d'avance	149 012		149 012	1,19	122 056	0,95
TOTAL (II)	2 569 767	216 295	2 353 472	18,78	1 924 708	14,93
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	18 296 705	5 767 039	12 529 666	100,00	12 890 592	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
--------	---	--	---	--

FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres	9 329 135	74,46	9 687 666	75,15
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-448 417	-3,57	-358 531	-2,77
Situation nette (sous total)	8 880 718	70,88	9 329 135	72,37
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	8 880 718	70,88	9 329 135	72,37
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			17 520	0,14
Provisions pour charges	379 491	3,03	361 656	2,81
TOTAL (III)	379 491	3,03	379 176	2,94
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 370 598	10,94	1 619 357	12,56
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	515 432	4,11	284 372	2,21
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	1 312 842	10,48	1 253 147	9,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 950	0,35	1 962	0,02
Autres dettes	26 635	0,21	23 443	0,18
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	3 269 456	26,09	3 182 281	24,69
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	12 529 666	100,00	12 890 592	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		9 748 157				9 752 770				-4 613		-0,04	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		251 269				263 652				-12 383		-4,69	
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		1 793 461				1 351 491				441 970		32,70	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		30 070				96 587				-66 517		-68,86	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats		134 450				207 700				-73 250		-35,26	
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		17 969				39 973				-22 004		-55,04	
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		59 327				421				58 906		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)		12 034 702				11 712 593				322 109		2,75	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		2 874 485				3 685 163				-810 678		-21,99	
Aides financières		319 417				15 000				304 417		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés		722 179				637 565				84 614		13,27	
Salaires et traitements		5 254 581				4 615 570				639 011		13,84	
Charges sociales		2 824 258				2 452 733				371 525		15,15	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		337 170				387 337				-50 167		-12,94	
Dotations aux provisions		17 835								17 835		N/S	
Reports en fonds dédiés													
Autres charges		371 387				405 310				-33 923		-8,36	
Total des charges d'exploitation (II)		12 721 311				12 198 678				522 633			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-686 609				-486 085				-200 524		-41,24	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participations													
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif													
Autres intérêts et produits assimilés													
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						38 243				-38 243		-100,00	
Différences positives de change													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		207 840				142 837				65 003		45,51	
Total des produits financiers (III)		207 840				181 080				26 760		14,78	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées		7 979				9 516				-1 537		-16,14	
Différences négatives de change													
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements													
Total des charges financières (IV)		7 979				9 516				-1 537		-16,14	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		199 861				171 564				28 297		16,49	

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-486 748	-314 521	-172 227	-54,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	83 657	8 450	75 207	890,02
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	83 657	8 450	75 207	890,02
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	2 051	1 563	488	31,22
Sur opérations en capital		34 587	-34 587	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	2 051	36 150	-34 099	-94,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	81 606	-27 700	109 306	394,61
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	43 274	16 310	26 964	165,32
Total des produits (I + III + V)	12 326 198	11 902 123	424 075	3,56
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	12 774 615	12 260 655	513 960	4,19
EXCEDENT OU DEFICIT	-448 417	-358 531	-89 886	-25,06

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 12 529 665,71 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -448 416,75 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

La Fédération a pour objet :

- de défendre les intérêts moraux et professionnels de ses membres au regard de leurs
- en qualité de Fédération d'employeurs, de négociateur, de gérer une convention collective de travail ;
- d'étudier toutes les questions juridiques, économiques et sociales susceptibles d'intéresser ses membres et d'en informer ceux-ci ;
- de représenter ses adhérents devant les pouvoirs publics ainsi que, d'une manière générale, toutes les fois qu'une action collective doit être exercée dans le cadre sus-indiqué ;
- d'encourager la création et le développement de toute institution s'efforçant de mettre en oeuvre, d'appuyer ou de développer les orientations stratégiques ou opérationnelles arrêtées par la Fédération ;
- d'organiser pour ses adhérents et leurs personnels des actions de formation professionnelle continue, spécifiques et adaptées aux besoins des secteurs sanitaire, social et médico-social.

La Fédération interdit toute discrimination politique, philosophique ou religieuse.

Les moyens d'action de la Fédération sont déterminés par son Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Constructions	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 272 168		95 051
Terrains	574 333		
Constructions sur sol propre	4 031 914		
Constructions sur sol d'autrui	164 062		
Install. générales, agencements, constructions	1 364 596		2 098
Install. techniques, matériel, outillages industriels	550 985		
Autres install., agencements, aménagements	628 495		3 566
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 449 860		123 045
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			234 897
Avances et acomptes			
TOTAL	8 764 243		363 606
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 833 305		155 779
Prêts et autres immobilisations financières	309 741		22 755
TOTAL	6 143 046		178 534
TOTAL GENERAL	16 179 458		637 191

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 367 219	
Terrains			574 333	
Constructions sur sol propre			4 031 914	
Constructions sur sol d'autrui			164 062	
Install. générales, agencements, constructions			1 366 693	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			550 985	
Autres install., agencements, aménagements			632 061	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 572 905	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			234 897	
Avances et acomptes				
TOTAL			9 127 849	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		1 089 712	4 899 373	
Prêts et autres immobilisations financières			332 497	
TOTAL		1 089 712	5 231 869	
TOTAL GENERAL		1 089 712	15 726 937	

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/05/2025

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 101 883	89 667		1 191 549
Terrains				
Constructions sur sol propre	331 725	102 069		433 794
Constructions sur sol d'autrui	164 062			164 062
Install. générales, agencements, constructions	1 257 206	16 119		1 273 325
Install. techniques, matériel et outill. industriels	512 171	34 153		546 324
Installations, agencements divers	593 245	8 239		601 483
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 253 282	86 923		1 340 206
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 111 691	247 504		4 359 194
TOTAL GENERAL	5 213 574	337 170		5 550 744

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déro.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	89 667				
Terrains					
Constructions sur sol propre	102 069				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	16 119				
Install. tech., matériel, outill. industriels	34 153				
Installations, agencements divers	8 239				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	86 923				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	247 504				
TOTAL GENERAL	337 170				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations	361 656	17 835		379 491
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	17 520		17 520	
TOTAL Provisions	379 176	17 835	17 520	379 491
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	216 295			216 295
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	216 295			216 295
TOTAL GENERAL	595 471	17 835	17 520	595 786
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		17 835	17 520	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	311 789		311 789
Autres immobilisations financières	20 707		20 707
Clients douteux ou litigieux	210 777	210 777	
Autres créances clients	909 740	909 740	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	439	439	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 400	2 400	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	664 607	664 607	
Charges constatées d'avance	149 012	149 012	
TOTAL GENERAL	2 269 473	1 936 976	332 497
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	1 370 598	250 081	1 120 517	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	515 432	515 432		
Personnel et comptes rattachés	361 806	361 806		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	719 889	719 889		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	43 274	43 274		
- T.V.A.	1 085	1 085		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	186 788	186 788		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 950	43 950		
Groupe et associés				
Autres dettes	26 635	26 635		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 269 456	2 148 939	1 120 517	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	248 760			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	500 000
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	43 808
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	543 808

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 853
Dettes fiscales et sociales	620 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	745 711

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	149 012	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	149 012	

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	26 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	26 500

Commentaires:
Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 26.500 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 26.500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences direct
directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les norm
normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : Néant

8.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	81	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
TOTAL	88	

Commentaires:
Au 31 décembre 2024, l'effectif de la FEHAP est de 88.01 ETP, dont 29.74 ETP au niveau des
délégations régionales. La FEHAP accueille également 4 alternants.

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.4 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite			
pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées			
pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres			
indemnités pour personnel en activité			379 491
TOTAL			379 491

Commentaires:

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge est comptabilisée dans les comptes de la FEHAP. Elle est ajustée tous les ans pour tenir compte de l'évolution des effectifs. L'engagement au 31/12/2024 s'élève à 379 491 Euros.

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- * Départ à la retraite à l'âge légal
- * Profil de carrière de décroissance moyenne
- * Taux de turn over de 5%
- * Taux d'inflation de 3%
- * Taux d'actualisation standard pour les provisions d'engagementde retraite.